



VILLE DE THURSO

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné, par le soussigné Greffier-trésorier et Directeur général, que le Conseil municipal de la Ville de Thurso a aliéné un bien à titre onéreux conformément aux dispositions de l'article 28.1 de la Loi sur les cités et villes, à savoir ;

- Un terrain vacant comme étant le lot # 4 653 344, pour la somme de 125 000 \$ à la compagnie 174316 CANADA INC. (a/s M. Paul Simard et Madame Louise Simard).

DONNÉ à Thurso, Québec, ce vingt-quatrième jour d'octobre deux mille vingt-deux (2022).



Jasmin Gibeau
Secrétaire-trésorier et Directeur général
VILLE DE THURSO